

Présentation L'autre souveraineté

Michel Morin

Number 49, September–October–November 1992

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/21614ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Nuit blanche, le magazine du livre

ISSN

0823-2490 (print)

1923-3191 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Morin, M. (1992). Présentation : l'autre souveraineté. *Nuit blanche*, (49), 2–2.

L'AUTRE SOUVERAINETÉ

A l'orée d'un automne qui *pouvait être souverain*, *Nuit blanche* emprunte à Michel Morin, à sa réflexion sur la souveraineté de l'individu, les éléments d'une analyse plus générale. Écartelés entre la langue parlée et la langue apprise, entre l'identité canadienne-française et québécoise, pouvons-nous parler à juste titre, s'interroge l'auteur, d'une culture qui autorise une démarche vers la souveraineté?

Langue et identité

[...] «Il faut commencer par une question qui est peut-être en même temps un aveu : cette langue, que l'on dit française et à propos de laquelle il est tant question de défense et de promotion, est-elle vraiment ma langue maternelle? Notre langue maternelle? Je ne puis ici que tenter ma propre réponse : depuis ma plus tendre enfance, n'ai-je pas toujours éprouvé à l'égard de cette langue que l'on m'apprenait à l'école et que je me mis à lire et à écrire, un certain soupçon d'étrangeté?»

[...] «Étranger à ma propre langue, comment ne le serais-je pas à mon propre pays? Je n'ai jamais très bien su quel était mon pays : était-ce celui de la toute première langue, celui de l'autre, apprise, ou même, peut-être, d'une autre encore? Lorsque, enfant, je lisais des livres français ou voyais des films français, ou encore, lors de mon premier voyage en France, j'avais le sentiment de me retrouver dans un 'pays', un 'territoire' où enfin l'on parlait vraiment ma langue, où la langue que j'avais appris à lire et à écrire se trouvait *réellement* parlée, dans la *vie réelle* de gens qui avaient tous l'air de gens *réels*.»

[...] «Mais c'est de là qu'il faut partir, de ce sentiment d'étrangeté que tout Canadien français éprouve à l'égard de la langue française. Mais ici je dois m'arrêter, car je viens de généraliser en introduisant une première réponse à la question de mon identité : 'tout Canadien français'. Qu'est-ce à dire? Que je serais, en réalité, un Canadien français?»

[...] «Le malaise dont j'ai parlé, quoiqu'en regard de la langue seulement, s'est confondu avec ce que cette appellation paraissait représenter. Dès lors, elle symbolisait l'état d'aliénation, d'étrangeté à soi, à sa langue, à son pays de la population désignée : cette nationalité n'en était pas une véritable, ni le pays 'incertain' auquel elle prétendait renvoyer.»

[...] «'Canadiens français' : c'est, pour l'instant, en dépit du caractère problématique de la territorialité à laquelle elle renvoie, la seule identité que je puisse, en toute honnêteté, me reconnaître, car 'Québécois' ne désigne, pour l'instant, qu'une aspiration, ou, plus gravement peut-être, une idéologie.»

[...] «En nous inventant [...] au tournant des années 1960 une nouvelle identité, nous avons pratiqué dans notre conscience une rupture avec toute notre histoire et, partant, aussi bien avec ce qu'elle a d'humiliant que de glorieux. Pour effacer la figure du 'porteur d'eau' ou du vaincu, nous avons du même coup effacé celle, pourtant dominante sous le régime français, du découvreur, de l'explorateur, qui était aussi celle du guerrier et du conquérant. Nous avons voulu recommencer à neuf, comme si nous n'avions jamais rien été. [...] C'est ainsi aussi que nous fûmes une deuxième fois vaincus, mais alors par nous-mêmes.»

Culture et souveraineté

[...] «L'erreur du mouvement nationaliste québécois, selon nous, aura été de fonder le projet d'indépendance du Québec sur un concept insuffisant de la culture. La seule spécificité nationale et culturelle ne saurait à notre avis fonder et justifier l'accession à la souveraineté d'une société donnée. Ce qui est réellement déterminant, c'est plutôt le droit qu'une nation conquiert et s'octroie, par la puissance intrinsèque de sa culture, afin de donner naissance à un État dont la réalité et le rôle consisteront justement à la mettre en question et au défi.»

[...] «La valeur d'une culture dépend de sa force intrinsèque, c'est-à-dire de la puissance de conception et de métamorphose de la réalité des œuvres qui la constituent. C'est de cette valeur, c'est-à-dire, en réalité, de cette puissance que découle le droit à l'État souverain.»

[...] «Seule, en effet, la force interne d'une culture peut imposer (au sens pleinement humain de 's'imposer') un État issu d'elle, plutôt que de se le faire imposer par ceux qui représentent une autre culture. Si, comme nous l'affirmions précédemment, un État plonge toujours ses racines dans une culture particulière plutôt que dans une autre sans que pour autant il en soit l'expression ou le reflet au sens immédiat, c'est dire que, pour qu'il advienne, une nation a dû trouver en elle la puissance suffisante pour briser un certain rapport immédiat à elle-même dans lequel elle aurait pu être tentée de s'entretenir et de se complaire.» ■

Extraits de *Souveraineté de l'individu*, par Michel Morin, Les Herbes rouges, 1992. Reproduit avec l'autorisation de l'auteur et de l'éditeur.